

Aux Parents d'élèves du lycée  
(Pour information également aux élèves du Lycée)

Madame, Monsieur,

Notre Président de la République a décidé, mercredi soir dernier, en raison de l'évolution sanitaire du pays, de **fermer l'ensemble des établissements scolaires de la métropole du 03 avril au 02 mai 2021** (vacances scolaires du 10 au 25 avril).

En conséquence, **pendant 2 semaines, du mardi 05 au vendredi 09 avril et du lundi 26 au vendredi 30 avril, votre enfant devra suivre les cours à distance.**

- **Pronote pour l'accès au cahier de texte, et à l'emploi du temps**  
L'ensemble des informations concernant les cours de votre enfant seront mis à disposition sur pronote par ses enseignants (cahier de texte).  
Sur l'emploi du temps de votre enfant, les salles habituelles sont remplacées par « AED- activité à distance » pour signifier qu'un travail est attendu mais en distanciel.
  - **Evaluation des cours en distanciel ?**  
Des évaluations de types « Devoir à la maison » pourront être demandées à votre enfant. Ces évaluations seront prises en compte pour son bulletin scolaire.
  - **Cours en distanciel et suivi des « présences élèves » ?**  
Le suivi du travail, des connexions aux cours en distanciel aura bien lieu.  
Vous serez destinataire de SMS si votre enfant n'a pas fait le travail attendu, ou ne s'est pas connecté.
- **Cours en distanciel : assistance du lycée :**
  - **Pronote : mot de passe oublié ? :**  
Si vous avez oublié, perdu votre mot de passe pronote, contactez le lycée en envoyant votre demande à l'adresse électronique suivante : [ddf.069017s@ac-lyon.fr](mailto:ddf.069017s@ac-lyon.fr); ou par téléphone (voir horaires ci-dessous)
  - **Problèmes « informatiques » = cours disponibles en version papier au lycée**  
Nous sommes conscients des problèmes techniques (ex : pas d'accès à un ordinateur à la maison, ou problème de connexion internet ...) que certains d'entre vous peuvent rencontrer pour suivre les cours en distanciel.  
Sachez que pour palier à cette difficulté, des cours, travaux demandés par les enseignants seront disponibles en version papier au lycée.  
**Merci de téléphoner au lycée (voir horaires ci-dessous) pour vérifier les documents disponibles.**  
**Veillez à ne vous déplacer au lycée que si cela est réellement nécessaire !**  
(Pour des cas exceptionnels, l'envoi des cours est possible par courrier)
- **Tle BAC PRO & Tle CAP: Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) prolongée du 06 au 09 avril :**  
La PFMP des Tle Bac Pro et Tle CAP est prolongée jusqu'aux congés scolaires de printemps. **Cette PFMP est obligatoire.**  
Nota : Pour les quelques élèves sans entreprise d'accueil, des travaux scolaires et cours en distanciel sont prévus (voir pronote).

- Accueil au lycée sur rendez-vous :  
Pendant ces deux semaines (04-09 avril et 26-30 avril), le lycée restera joignable **par téléphone (04 78 26 93 45)**, aux horaires de fonctionnement suivants : tous les jours de 9h-16h sauf mercredi de 9h-12h. Vous pourrez également, **sur rendez-vous**, venir nous rencontrer.

Nous vous remercions par avance pour la prise en compte de ces informations, souhaitons à votre enfant un bien travailler en distanciel, de garder la santé, de vous préserver vous et votre famille.

N'hésitez pas également à nous faire parvenir des informations, questions, car l'équipe de direction du lycée, et l'ensemble des équipes pédagogiques restent mobilisées, à votre disposition.

L'Equipe de Direction du lycée